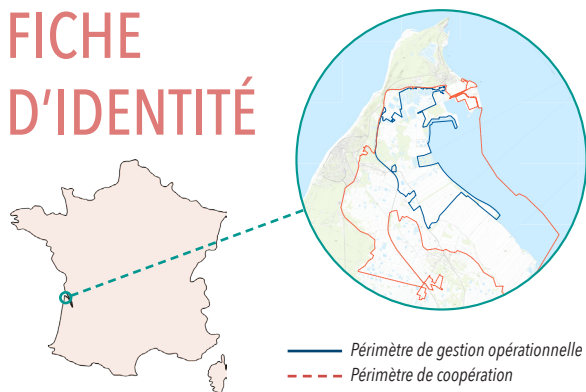


FICHE D'IDENTITÉ



— Périmètre de gestion opérationnelle
- - - Périmètre de coopération



Périmètres

Périmètre de gestion (1 392 ha)
Soulac-sur-Mer, Le Verdon-sur-Mer, Talais

Périmètre de coopération (4 311 ha)
Soulac-sur-Mer, Le Verdon-sur-Mer, Talais, Grayan-et-l'Hôpital, Saint-Vivien-de-Médoc

Propriétaires

Conservatoire du Littoral (416 ha)
Grand Port Maritime de Bordeaux (670 ha)
Département de la Gironde (3 ha)
Propriétaires publics et privés (303 ha)



Gestion

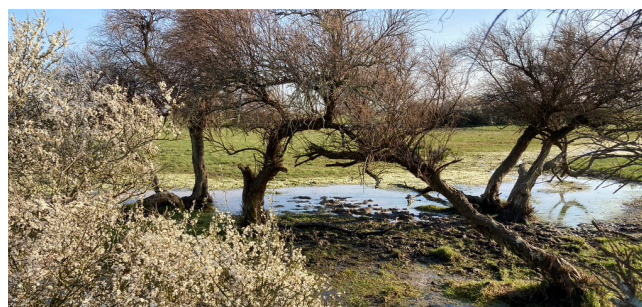
CIPIE Médoc - Gestionnaire unique
Le périmètre de gestion est découpé en 8 unités de gestion fonctionnelles

UN SITE PROTÉGÉ POUR SA VALEUR ÉCOLOGIQUE

- Natura 2000 «Marais du Bas Médoc», «Marais du Nord Médoc»
- 3 ZNIEFF de type 1 et 1 ZNIEFF de type 2
- Parc Naturel Régional Médoc
- Réserve de Chasse et de Faune Sauvage
- Espaces Naturels Sensibles
- Périmètre zones humides du SAGE

UNE VOLONTÉ COMMUNE D'UNIFICATION

Jusqu'alors concernés par des plans de gestion distincts, les sites des Marais du Conseiller et des Mattes de Paladon forment un ensemble hydraulique, écologique et paysager. Ce plan de gestion unique vise à harmoniser les programmes de gestion et à réaliser des actions communes et cohérentes sur les deux sites.



DES COMPOSANTES PAYSAGÈRES MULTIPLES

Les palus et les prairies humides : prairies structurées par une alternance de coulages, de bassins et de mares, que souligne la présence de haies (tamaris, aubépine, prunellier..).

Les prés salés et bassins : l'eau y est omniprésente ; retenue dans les bassins géométriques, elle est dirigée dans les chenaux et s'étale librement dans les prairies.

Les mattes : terres historiquement gagnées sur l'estuaire pour être cultivées à partir du XIX^{ème} siècle, elles sont encore aujourd'hui à vocation agricole. Elles dégagent de larges perspectives géométriques où les rares arbres isolés et bosquets donnent du relief.

Les tonnes de chasse : succession de bassins circulaires dans lesquels se logent de petites cabanes discrètes dédiées à la chasse au gibier d'eau.

La façade estuarienne : la digue côtière qui protège les cultures des risques de submersion offre un point de vue panoramique sur l'estuaire et les mattes.

UN PATRIMOINE NATUREL RICHE ET DIVERSIFIÉ

Plus de **50 espèces végétales protégées ou rares** à l'échelle régionale, inféodées aux milieux aquatiques et aux habitats sableux.

Une **faune diversifiée** (mammifères, amphibiens, insectes, reptiles) inféodée aux milieux humides des marais, telle que la Cistude d'Europe. Les oiseaux comptent également plus de 120 espèces.

Plus de **13km² de zones humides** alimentées en eaux douces ou salées, connectées avec l'estuaire. Les marais forment une mosaïque d'habitats naturels remarquables entretenus par les activités humaines.

DES ACTIVITÉS TRADITIONNELLES ET DE LOISIRS

L'agriculture : associe cultures (dont certaines en transition), pâturage et élevage.

L'aquaculture : la conchyliculture extensive se dynamise ces dernières années avec l'installation de nouveaux occupants et la création de projets expérimentaux tel que l'élevage de la truite saumonée et la gambas.

La chasse : une grande diversité d'espèces de gibier et de modes de chasse cohabitent. La chasse «à la tonne» au gibier d'eau reste prépondérante et typique des marais du Nord Médoc.

Le tourisme : le site accueille des sentiers de randonnées, des pistes cyclables et des balades nature y sont organisées tout au long de l'année. La quiétude des marais estuariens attire un public encore discret.

UN TERRITOIRE FRAGILE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

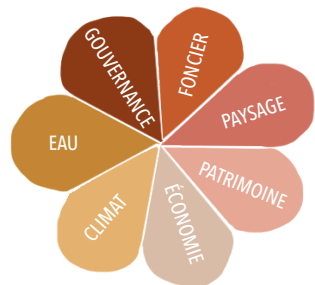
Le site est exposé à plusieurs risques liés au changement climatique : la **submersion marine**, l'**érosion côtière** ainsi que les **épisodes extrêmes** (sécheresse, épisodes pluvieux, tempêtes..)

Ces phénomènes induiront à court ou moyen terme, une remise en cause de la viabilité des cultures et des espaces prairiaux, l'habitabilité des zones de palus et la pérennité des infrastructures industrielles-portuaires.

Quelles solutions ?

Sensibiliser les acteurs locaux à la mutation des entités paysagères et à la libre évolution des marais
Appréhender collectivement le recul progressif des activités vers l'intérieur des terres et les changements d'usages futurs.

Interroger la relocalisation des biens menacés par l'érosion
Soutenir les actions innovantes en faveur de la résilience.



STRATÉGIE DE GESTION

Pour chaque enjeu, sont déclinés des objectifs à long terme puis des objectifs opérationnels de gestion. Les actions mises en oeuvre sur le périmètre de gestion opérationnelle et de coopération poursuivent cette stratégie.



ENJEU PAYSAGER

- Créer des **zones d'interface** estuaire-littoral
- Garantir une identité et une richesse paysagère cohérente
- Valoriser les **patrimoines historiques et paysagers estuariens**
- Valoriser des «**routes paysages**» assurant un équilibre entre accessibilité et respect des espaces naturels



ENJEU CLIMATIQUE

- Intégrer la **mutation des entités paysagères** et des **espaces tampons** dans la planification des futurs usages, au service du territoire
- Adopter une **gestion adaptative** face au **changement climatique**



ENJEU GOUVERNANCE

- **Animer, coordonner** et **accompagner** les usagers
- **Valoriser, communiquer, suivre** et **évaluer** les actions menées sur site auprès du territoire
- Instaurer un mode de **gouvernance** qui **associe** les acteurs et usagers **représentatifs** du territoire, lors d'**instances de décision plurielles**
- Créer des **synergies** en vue de capitaliser les bonnes pratiques nécessaires au sentiment d'appartenance à une **identité commune**



ENJEU MAITRISE FONCIÈRE

- Harmoniser les mesures de gestion en lien avec le **périmètre de coopération**
- Construire des **partenariats** d'intérêt de gestion commune



ENJEU CONNAISSANCE ET CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL

- Maintenir et restaurer la qualité de l'état de **conservation** des habitats naturels, de la faune et de la flore
- Développer des **partenariats scientifiques**, disposer d'une **connaissance** suffisante et renouvelée en vue de définir une stratégie de gestion efficace et partagée
- Réaliser une **gestion des eaux** cohérente entre les exigences écologiques et les usages



ENJEU TERRITORIAL ET SOCIO-ÉCONOMIQUE

- Pérenniser et encadrer la **mosaïque d'activités**
- Harmoniser les **pratiques agricoles** avec les objectifs de conservation du patrimoine naturel
- Promouvoir le **développement d'activités traditionnelles** adaptées au site
- Définir une **stratégie d'accueil** touristique ambitieuse et respectueuse



ENJEU LIÉ À L'EAU

- Définir le **niveau piézométrique** de la nappe superficielle afin d'identifier les relations eaux souterraines / eaux de surface et les potentielles zones d'alimentation en eau douce du marais
- Anticiper les effets du **risque de submersion / inondation / sécheresse** et maîtriser l'équilibre entre les niveaux d'eau et les usages
- Etudier la **continuité hydraulique** du réseau hydrographique secondaire afin d'en harmoniser la connaissance et la gestion
- Surveiller le **bon état des ouvrages hydrauliques** et des cours d'eau afin de garantir un **fonctionnement équilibré et coordonné**

FONCTIONNEMENT



Deux périmètres de gestion

Le périmètre de gestion opérationnel

Découpé en 8 unités de gestion, il correspond à l'emprise de maîtrise foncière sur laquelle seront menées les principales mesures concrètes de gestion

Le périmètre de coopération

Périmètre sur lequel pourront être menées des mesures dites «de coopération» avec le réseau de partenaire : connaissance, veille foncière, animation, harmonisation..



Une gouvernance partagée

TROIS INSTANCES

Le comité technique

Instance opérationnelle en relation directe avec les occupants

Le comité de gestion

Instance de rapportage annuel auprès des propriétaires et partenaires

Le comité de coopération

Instance qui répond au triple objectif de veille foncière sur le périmètre de coopération, diffusion des objectifs et bonnes pratiques du plan de gestion, compatibilité avec les projets stratégiques des propriétaires et projets territoriaux partenaires



Des outils pour une évaluation continue

Le **tableau de bord** : outil d'évaluation de l'efficacité de la gestion, à l'aide des indicateurs. Il est utilisé par le gestionnaire tout au long de la gestion.

Le **bilan d'activité** : état d'avancement des opérations de gestion menées. Il précise les moyens humains mobilisés, les volumes financiers concernés, les partenariats. Il est présenté lors des comités de gestion et de coopération.



Marais du Conseiller
Grand Port Maritime de Bordeaux



PLAN DE GESTION 2022 - 2026



Mattes de Paladon
Conservatoire du Littoral